

FONDATION COMMUNAUTAIRE D'OTTAWA

Rapport annuel 2007



20 ANS

Community
Foundation of
Ottawa



Fondation
communautaire
d'Ottawa

For good...forever

Le bien...toujours



TABLE DES MATIÈRES

Notre vision, notre mission, nos valeurs et nos principes	1
Message du président du conseil et de la présidente-directrice générale	2
Conseil d'administration de 2007	9
Fonds proposés par la Fondation communautaire d'Ottawa	10
La Fondation communautaire et le subventionnement	12
Les principaux comités	13
Les états financiers abrégés	14
L'année en bref	15
Les donateurs généreux aux frais d'exploitation et aux projets spéciaux	16
La famille des fondateurs	17

Notre vision

Inspirée par ses donateurs, subventionnés et partenaires, la Fondation communautaire fait une différence vitale dans notre communauté et notre monde. La Fondation communautaire d'Ottawa est une force puissante qui contribue à l'aménagement d'une collectivité solide, positive et bienveillante.

Notre mission

La Fondation communautaire d'Ottawa favorise l'épanouissement de la philanthropie et collabore avec ses partenaires en vue d'engendrer des retombées durables pour la collectivité.

Nos valeurs et nos principes

- Nos activités sont balisées par l'intégrité, l'honnêteté et la confiance.
- Tant avec nos partenaires qu'entre nous-même, la transparence et la reddition de comptes sont de mise.
- Nous partageons de l'information sans renoncer au principe de la confidentialité.
- Nous entretenons des relations respectueuses, amicales et professionnelles.
- Nous privilégions la diversité à tous les égards et nous nous attendons à ce que tous estiment que nos activités internes et externes sont impartiales et justes.
- Nous cernons et réglons efficacement et en temps opportun les conflits.
- Nos décisions sont équitables et nous tenons compte de leur impact sur tous les intervenants.
- Nous nous attendons à ce que nos activités traduisent la bienveillance qui nous anime dans notre action au profit des gens et de la communauté. Nous nous épaulons de façon sincère. Nous nous intéressons au bien-être d'autrui, de la communauté et de la Fondation.
- L'apprentissage continu est présent dans toutes nos activités.
- Nous privilégions la consultation et les partenariats.
- Nous pratiquons le leadership partagé.
- Nous gérons de façon responsable nos ressources.
- Nous nous employons à pratiquer l'excellence et à conserver la confiance du public.

Message du président du conseil et de la présidente-directrice générale

L'ANNÉE 2007 a été une année très importante pour la Fondation communautaire d'Ottawa : célébration de notre 20^e anniversaire et élaboration d'un nouveau plan stratégique pour baliser notre avenir. Nous sommes emballés par les nouvelles orientations que nous vous communiquons dans les versions actualisées de nos énoncés de vision, de mission et de valeurs présentés au début de ce rapport.

La Fondation communautaire administre quelque 600 fonds fort précieux dont on lui a confié la garde. Constitués essentiellement de fonds de dotation, ils sont mis en commun et placés en vue de produire des revenus à redonner à la communauté. Depuis 1987, ces fonds ont augmenté en nombre et en valeur. Il s'ensuit que les sommes consacrées aux subventions versées à la communauté sont passées de 33 000 \$ en 1987 à environ 5 millions de dollars par année aujourd'hui.

En 2007, le climat économique a présenté des défis pour la plupart des investisseurs. La Fondation n'a pas été à l'abri de la volatilité des marchés. Son taux de rendement de 12,4 % en 2006 a fondu à 1,2 % en 2007. Par mesure de précaution, nous avons adopté une Politique de gestion des dépenses prévoyant la création de réserves pour protéger chaque fonds contre l'inflation et se prémunir contre les années de faible rendement. En puisant dans ces réserves, nous pourrions maintenir notre subventionnement en 2008 en dépit du piètre rendement obtenu en 2007.

L'un des éléments clés du processus de planification stratégique que nous avons mené l'an dernier a été de procéder à des études de marché indépendantes. Nous avons ainsi pu obtenir des commentaires et observations éclairés de nos donateurs et de nos subventionnés, ainsi que de personnes très influentes de la ville. Même si les taux de satisfaction à notre égard sont très élevés, nous centrons nos efforts sur les domaines où des améliorations sont possibles, tout en continuant de bien faire ce que nous faisons bien.

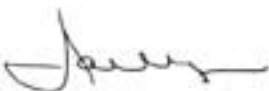
Soutenir et renforcer l'élan philanthropique est un rôle unique et fort précieux que joue la Fondation communautaire. Au fil des dernières années, nous avons entrepris de nombreuses initiatives, dont S'ENGAGER! et Jeunesse et philanthropie, au profit du développement des nouveaux leaders communautaires. Nous avons ainsi partagé nos connaissances et nos compétences avec les philanthropes de demain.

L'année 2007 a aussi été marquée par la publication du deuxième rapport Signes vitaux^{MC} d'Ottawa, le bilan annuel de santé de notre communauté dressé par la Fondation. Cette initiative se révèle déjà l'une des pierres d'assise de notre action dans la communauté, générant des occasions précieuses de rassembler et mobiliser une foule de gens et d'organismes qui s'emploient à unir leurs efforts pour améliorer la qualité de vie à Ottawa.

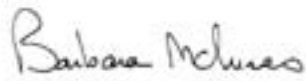
Signes vitaux d'Ottawa est l'une des composantes d'un projet national en plein essor dans le cadre duquel 11 collectivités canadiennes ont publié au même moment leurs rapports Signes vitaux en 2007. Nous tenons à remercier sincèrement Fondations communautaires du Canada qui est le fer de lance de cette initiative et qui nous propose chaque année une vaste gamme d'autres précieux programmes.

Nous tenons aussi à souligner la grande contribution de deux membres sortants du Conseil d'administration. À la fin de 2007, nous avons fait de tendres adieux à Ronald Robertson, au terme de cinq années de précieux services, et à Gordon McCay, l'un des membres du conseil d'administration fondateur, qui a pris sa retraite en sa qualité de conseiller juridique honoraire. Nous nous réjouissons que John Peart, collègue de longue date de Gordon, ait accepté de prendre sa relève. Les cinq nouveaux membres du Conseil d'administration élus en 2007 s'emploient déjà à élaborer les plans à long terme de la Fondation.

En misant sur une nouvelle vision audacieuse et sur l'appui de nos nombreux partenaires communautaires, nous sommes persuadés que la Fondation demeurera l'un des éléments moteurs de l'aménagement d'une société plus positive et bienveillante au profit de tous. À l'instar de la collectivité d'Ottawa, la Fondation communautaire a évolué au fil des 20 dernières années. Nous vous invitons à lire l'histoire de nos 20 premières années dans les pages de ce rapport. Vos commentaires sont certes les bienvenus. Après tout, il s'agit de l'histoire de votre fondation communautaire.



James R. Nininger, PhD
Président du conseil



Barbara McInnes
Présidente-directrice générale

1987

Un rêve prend son envol

ALASTAIR Gamble a un jour déclaré qu'une « vision », c'était un rêve propulsé par un moteur à réaction doté d'un système de navigation.

Cette déclaration prophétique est le fait de l'un des visionnaires qui ont donné naissance à la Fondation communautaire d'Ottawa.


Issue du Fonds de legs et dotation de Centraide, la Fondation communautaire avait pour mission de rassembler en un groupe permanent des gens bienveillants disposés à unir leurs efforts pour le bien de tous les membres de la communauté.

Il s'agissait d'un idéal noble exprimant un désir sincère et collectif d'assurer le bien-être de la communauté.

En 1987, la Fondation communautaire d'Ottawa-Carleton obtenait le statut d'organisme de bienfaisance.

Depuis ses tout débuts, l'action collective de centaines d'organismes de bienfaisance, de citoyens bénévoles et de donateurs a contribué à améliorer la qualité de vie dans notre ville ... pour toujours.





1989

Des ailes en cadeau

LE SUBVENTIONNEMENT, c'est le coeur et l'âme de toutes les fondations communautaires. La Fondation communautaire d'Ottawa a bien compris dès le début l'importance de se donner un petit programme de subventions simple d'accès et bien adapté aux besoins des organismes de bienfaisance locaux. Or, une fondation doit parfois agir de façon proactive, trouver des projets qui débordent des lignes directrices habituelles d'un programme de subventions communautaires.

Le tout premier projet du genre : on a proposé à la Fondation de devenir le partenaire de la Ville d'Ottawa dans le cadre d'un projet auquel il avait fallu renoncer faute de fonds. C'était un projet idéal pour la Fondation communautaire – l'aménagement d'un terrain de jeux pleinement accessible aux enfants ayant une déficience physique afin qu'ils puissent jouer en compagnie de leurs frères et soeurs et de leurs amis en pleine santé – le premier du genre en Amérique du Nord.

Grâce à une subvention de 25 000 \$ sur deux ans, la Fondation ferait l'achat de structures de jeux adaptées tandis que la ville fournirait et entretiendrait le site. Fruit de cette première subvention appréciable, le Parc de la Fondation communautaire est devenu un modèle pour l'aménagement de terrains de jeux partout au pays où des enfants – handicapés ou non – se rassemblent pour s'amuser et rire.

1994



De petits glands ...

SI LA FONDATION communautaire peut attribuer chaque année des subventions à la communauté, c'est parce qu'elle s'emploie à grossir son actif. L'un ne va pas sans l'autre.

Pour assurer la viabilité à long terme de la Fondation, le Conseil d'administration fondateur a fait de la constitution d'un fonds de capital de 5 millions de dollars sa priorité. Un objectif audacieux, certes, que bon nombre ont d'ailleurs qualifié d'irréaliste et d'inatteignable. Les membres du Conseil se sont engagés dans une longue et intense période de mobilisation communautaire, organisant plus d'une centaine d'activités de réseautage durant les cinq premières années de la Fondation.

Le tournant décisif : lorsque Adelle et Paul Deacon ont établi leur fonds. La Fondation a alors dépassé son objectif.

Après avoir fait de nombreux dons annuels à la Fondation, le couple Deacon a dû se départir des actions que détenait Paul dans la société Maclean Hunter suite à son acquisition par Rogers Communications. L'une des retombées : l'établissement d'un fonds d'un demi-million de dollars à la Fondation communautaire d'Ottawa. C'est alors que l'actif du fonds de capital a franchi la barre des 5 millions de dollars.

Depuis, la Fondation a connu une croissance phénoménale, une croissance que les membres du conseil fondateur n'avaient sûrement pas imaginé. Passé d'un actif de 5 millions de dollars à l'attribution annuelle de subventions du même ordre ... en à peine plus de 10 ans, voilà un héritage dont on peut être fier – un héritage qui ne cessera jamais de s'enrichir.



2000

... naissent des chênes majestueux

S'IL Y A EU une période où la philanthropie a vraiment pris son envol, c'est bien durant le boom technologique à la fin des années 1990.

Dans la foulée de changements aux lois fiscales fédérales incitant les investisseurs à faire le don d'actions à des organismes de bienfaisance, la Fondation communautaire d'Ottawa est devenue l'un des véhicules de prédilection pour un tout nouveau groupe de mécènes communautaires, en leur proposant une façon simple de redonner à la communauté, tout en préservant l'anonymat de ceux qui souhaitaient demeurer dans l'ombre.

L'impact sur le rôle de la Fondation communautaire d'Ottawa en tant qu'organisme de bienfaisance ainsi que sur son actifa été phénoménal. En 2000 seulement, 62 nouveaux fonds ont été établis, les dons totalisant plus de 38 millions de dollars, dont 78 % en actions à valeur appréciée.

En très peu de temps, l'actif de la Fondation a triplé, passant de 18,9 millions de dollars à 55,7 millions de dollars.

L'attribution de subventions a aussi fait de même. En à peine deux ans, 1999 et 2000, des subventions totalisant presque 7 millions de dollars ont été octroyées à la communauté, soit davantage que la somme de toutes les subventions de la Fondation durant les 11 premières années de son histoire.

Le passage au nouveau millénaire s'est avéré un moment vraiment marquant dans l'histoire de la Fondation communautaire. Il a donné le ton et jamais plus la situation n'a été la même. Le prochain défi : répondre aux attentes des donateurs tout en continuant à combler les besoins de la communauté.



2007

Per ardua ad astra

« À TRAVERS les embûches jusqu'aux étoiles. » C'est ainsi qu'Alastair Gamble a traduit cette devise dans le but d'inspirer les premiers leaders de la Fondation communautaire d'Ottawa.

Et elle nous inspire toujours. Nous célébrons avec raison les réalisations des 20 premières années de la Fondation tout en sachant pertinemment qu'il faut soigneusement préparer l'avenir. En lançant des projets comme S'ENGAGER!, Jeunesse et philanthropie Ottawa et Signes vitaux d'Ottawa, nous nous employons à travailler en partenariat avec l'ensemble de la communauté pour améliorer la qualité de vie de tous les citoyens de notre ville.

Depuis le lancement de S'ENGAGER! en 2005, quelque 275 membres ont pris l'engagement de partager leur réussite de demain avec la communauté. Quant au programme Jeunesse et philanthropie Ottawa, il attire toujours des étudiants de niveau secondaire qui partagent avec nous leurs points de vue. Dans les faits, ils apprennent à devenir des subventionneurs et ils se révèlent des membres astucieux et bienveillants de notre communauté.

Enfin, nous sommes tout particulièrement enthousiasmés par la participation des organismes communautaires et des citoyens à Signes vitaux d'Ottawa. Ce rapport est largement consulté et la qualité de son contenu est enrichie par la contribution d'un nombre sans cesse croissant de gens qui sont animés par le désir sincère et collectif d'améliorer le bien-être de notre communauté.

Au fil des 20 dernières années, la réalisation du rêve initial de la Fondation communautaire d'Ottawa s'est faite de nombreuses façons que les fondateurs n'auraient jamais pu imaginer. Le moment est venu de mobiliser l'ensemble de la communauté pour entreprendre la rédaction du prochain chapitre.

Conseil d'administration de 2007

COMITÉ DE DIRECTION

**Président**

James R. Nininger, PhD
*Directeur de corporation,
ancien président-directeur
général, Conference Board
du Canada*

**Secrétaire**

Joanne Villemaire
*Vice-présidente principale,
Ketchum Canada Inc.*

**Trésorier**

Scott A. Wilson, FCA, TEP
*Associé,
PricewaterhouseCoopers
LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.*

**Présidente-directrice générale**

Barbara McInnes

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Michel Bilodeau
*Président-directeur général,
Centre hospitalier pour
enfants de l'est de l'Ontario*



Nancy Graham CA, CFP,
TEP
PWL Capital Inc.



Christopher Henderson
*Président, Lumos Energy;
président du conseil,
Delphi Group*



Coralie Lalonde
*Fondatrice-directrice
générale, Katsura
Investments*



Patricia MacCallum-Lord,
LLB, TEP
*Première conseillère,
Testaments et successions,
Successions et fiducies RBC*



Judith Maxwell, CM
*Agrégée principale, Réseaux
canadiens de recherche en
politiques publiques*



Ronald W. Robertson*
*Associé directeur général,
Ray & Berndtson/
Robertson Surrette*



Abba Sherif, PhD
*Directrice, International
Education Centre, Collège
Algonquin*



Dick Stewart, MSS
Fonctionnaire à la retraite



Henry Storgaard
*Vice-président principal
et directeur général,
APCO Worldwide*



Brian Toller
*Président et propriétaire,
Tolcor Investments Ltd.*



**Conseiller juridique
honoraire**
Gordon J. McCay**, LLB, TEP
Associé, Low Murchison LLP



Membre honoraire à vie
Grete (Marguerite) Hale, CM
*Présidente émérite,
Morrison Lamothe Inc.*

NOUVELLES NOMINATIONS à compter du 1^{er} janvier 2008

Vice-président / Trésorier

Scott A. Wilson, FCA, TEP
Associé, PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Conseiller juridique honoraire

John D. Peart, LLB, CFP, TEP, ACCI, FCCI
Associé, Low Murchison LLP

* a démissionné le 31 décembre 2007

** a pris sa retraite le 31 décembre 2007

Fonds proposés par la Fondation communautaire d'Ottawa

LA Fondation communautaire d'Ottawa administre un vaste éventail de fonds pour le compte d'un nombre sans cesse croissant de donateurs. Grâce aux fonds de la Fondation communautaire, les donateurs bénéficient à la fois de tous les avantages fiscaux auxquels ils ont droit lors de chacun de leurs dons de bienfaisance de même que d'un processus simplifié de déclaration fiscale. La Fondation privilégiant les fonds de dotation, les donateurs sont assurés que leurs fonds profiteront à tout jamais à la communauté. N'importe lequel des types de fonds suivants peut être établi auprès de la Fondation communautaire.

FONDS ORIENTÉS PAR LE DONATEUR

Le type le plus flexible, les fonds orientés par le donateur permettent aux donateurs d'intervenir directement dans l'attribution des revenus de leur fonds en recommandant chaque année à la Fondation communautaire les organismes de bienfaisance qu'ils veulent appuyer et à quelle hauteur. Les fonds orientés par le donateur conviennent parfaitement aux donateurs qui ont entre autres pour objectifs de :

- simplifier leurs dons de bienfaisance en appuyant de nombreux organismes de bienfaisance au moyen d'un seul fonds facile à administrer;
- se donner la possibilité de modifier, au fil du temps, les montants ou les bénéficiaires de leur générosité;
- faire participer leurs enfants et petits-enfants à l'administration de dons de bienfaisance; et (ou)
- tirer profit des aspects positifs d'une fondation privée sans devoir composer avec le fardeau administratif qui accompagne un tel choix.

FONDS DÉSIGNÉS

Ce type de fonds autorise les donateurs à choisir les organismes de bienfaisance qui bénéficieront à tout jamais des revenus annuels produits par leurs dons, sans que les organismes bénéficiaires n'aient à composer avec le fardeau administratif de la gestion de fonds de dotation. Ils conviennent parfaitement aux donateurs qui ont entre autres pour objectifs de :

- faire un don durable à un ou plusieurs organismes de bienfaisance de leur choix;
- procurer une source de financement stable à des organismes; et (ou)
- contribuer à divers organismes de bienfaisance particuliers au moyen d'un seul don.

FONDS À VOCATION GÉNÉRALE

En misant sur cette option, les donateurs peuvent diriger leurs subventions vers un domaine qui les intéresse tout particulièrement, par exemple, les services

sociaux, les arts ou l'environnement. Ce type de fonds convient parfaitement aux donateurs qui ont entre autres pour objectifs de :

- contribuer à la résolution de problèmes propres à un ou plusieurs secteurs de bienfaisance ou contribuer à l'avancement d'un domaine communautaire d'intérêt; et (ou)
- s'assurer que si, au fil des ans, des organismes de bienfaisance donnés oeuvrant dans leurs domaines d'intérêt modifient leur mission ou perdent de leur efficacité, cela n'ait aucun impact sur leurs objectifs car leurs fonds serviront toujours à concrétiser leurs intentions.

FONDS COMMUNAUTAIRES

Aussi désignés par l'appellation « fonds sans restrictions », ils constituent le gros de la force de frappe de la Fondation communautaire en vue de renforcer la communauté. Ces fonds conviennent parfaitement aux donateurs qui ont entre autres pour objectifs de :

- saisir des occasions nouvelles et aborder des enjeux d'importance à mesure que la société évolue;
- redonner à la communauté plutôt que d'appuyer un organisme ou une cause en particulier; et (ou)
- appuyer un vaste éventail de domaines.

La Fondation communautaire propose aussi les types de fonds spéciaux suivants :

FONDS DE BOURSES D'ÉTUDES – Ils servent à attribuer des bourses à des étudiants afin de les aider à réaliser leurs objectifs scolaires.

FONDS COMMÉMORATIFS – Ils peuvent être établis par l'entremise de la Fondation dans le but de perpétuer la mémoire d'un membre exceptionnel de la communauté ou d'un être cher.

FONDS DE DOTATION D'ORGANISME – Les organismes de bienfaisance peuvent confier leurs fonds à la Fondation afin de tirer profit de ses grandes compétences en gestion de placements.

FONDS EN TRANSIT – Les donateurs peuvent, une année donnée, donner leur avis sur les montants à verser à un organisme ou à une cause de bienfaisance ou encore faire un don additionnel pour augmenter les revenus de leur fonds afin de pouvoir verser des subventions plus considérables.

Le montant minimal requis pour établir un fonds, peu importe le type, exception faite des Fonds de bourses d'études, est de 5 000 \$ (sur une période de cinq ans). Le montant minimal requis pour établir un Fonds de bourses d'études est de 10 000 \$.

Cette année, nous avons décidé d'afficher dans notre site Web la liste exhaustive des fonds que nous administrons. Pour consulter cette liste, rendez-vous à www.cfo-fco.ca.

La Fondation communautaire et le subventionnement

CHAQUE année, la Fondation communautaire d'Ottawa invite les organismes de bienfaisance d'Ottawa à présenter des demandes de subvention. Ces demandes concernent des centaines d'activités novatrices susceptibles de faire une différence dans toutes les sphères de la société – services sociaux, protection des animaux, arts et culture, développement économique communautaire, éducation, environnement et santé. Les demandeurs retenus obtiennent une subvention puisée à même le fonds collectif de subventionnement de la Fondation communautaire. Ce fonds est entre autres constitué des revenus produits par des fonds établis à des fins particulières ou des fonds sans restrictions qui permettent à la Fondation de combler des besoins critiques en temps opportun. Or, dans une large mesure, nos donateurs jouent un rôle actif dans la sélection des projets – privilégiant ceux qui les enthousiasment ou les inspirent – et proposent que les revenus de leurs fonds y soient affectés.

La générosité et les souhaits de nos donateurs se concrétisent quand ces subventions servent à renforcer les capacités de la communauté, à offrir de nouveaux services au titre de nouveaux besoins communautaires, à développer le leadership et à faciliter l'engagement civique des citoyens. Quant aux organismes subventionnés, leurs rêves peuvent se concrétiser quand ils obtiennent les ressources nécessaires à la mise sur pied de programmes de grande qualité. Par l'entremise de la Fondation communautaire d'Ottawa, les donateurs et les organismes subventionnés forment des partenariats sans pareils en vue d'améliorer la qualité de vie des citoyens d'Ottawa.

En 2007, la Fondation communautaire d'Ottawa a distribué au total 5,45 millions de dollars en subventions et autres déboursés. Pour consulter la liste de toutes les subventions octroyées en 2007, rendez-vous à www.cfo-fco.ca. Pour en savoir plus sur tous nos programmes de subventionnement, dont le processus de présentation d'une demande, il suffit de consulter la section *Information sur les subventions* de notre site Web.

Les principaux comités

Comité de sélection

Le Comité de sélection a pour mandat de nommer des personnes intègres et compétentes au Conseil d'administration de la fondation. La présidence en est assumée par le gouverneur de la Banque du Canada. Fort de ce leadership exceptionnel et de l'engagement des autres membres du comité, le public sait que la fondation sera dirigée par un groupe de gens intègres et compétents, issus de divers milieux.

Président : David Dodge, *gouverneur de la Banque du Canada*
Maria Barrados, *présidente, Commission de la fonction publique*
Michel Lalonde, *président, Réseau local d'intégration des services de santé*

Gail Logan, *présidente, Ottawa Chamber of Commerce*

Andrée Lortie, *présidente, La Cité collégiale*

Samy Mahmoud, *président et vice-chancelier pro tempore, Université Carleton*

L'honorable juge Monique Métivier, *juge régionale principale, District judiciaire d'Ottawa-Carleton*

Monsieur le maire Larry O'Brien, *Ville d'Ottawa*

LES COMITÉS PERMANENTS

Le président du conseil et la PDG sont membres d'office de tous les comités permanents du Conseil d'administration.

Comité des investissements

Le Comité des investissements fait des recommandations au Conseil d'administration concernant les politiques et stratégies de placement, dont la répartition des placements et les objectifs de rendement.

Président : Brian Toller

James G. Frank

Nancy Graham

Roger Greenberg

David Rattray*

Trésorier : Scott A. Wilson

Conseiller en placements :

Mercer Canada Ltd.

Conseillers en placements :

Alliance Bernstein;

BMO Banque privée Harris;

BMO Nesbitt Burns;

Doherty & Associates Ltd.

Comité des subventions

Le Comité des subventions aide le Conseil d'administration à élaborer sa stratégie de subventionnement, à établir les priorités, à examiner les demandes et à recommander des subventions.

Présidente : Abla Sherif

Abdirazak Karod

Présidente sortante :

Carl Nicholson

Manjit Basi

Carol Sissons

Allison Fisher

Gordon Smith

Jocelyn Harvey

Conseillers représentant d'autres grands organismes de financement :

Dan Chenier, *Ville d'Ottawa*

Yolande Cremer, *Ville d'Ottawa*

Eileen Dooley, *Centraide Ottawa*

Jean-Paul Gagnon, *Fondation Trillium de l'Ontario*

Brenda Hodgins/Nancy Noury, *ministère des Services sociaux et communautaires de l'Ontario*

Comité de vérification

Le Comité de vérification veille à ce que la fondation dispose de systèmes appropriés et efficaces de contrôle financier interne conformes aux exigences juridiques, éthiques et réglementaires et, évidemment, aux politiques approuvées par le Conseil.

Présidente : Nancy Graham

David Rattray

Robin Madigan

Trésorier : Scott A. Wilson

Comité de gouvernance

Le Comité de gouvernance veille à ce que les règlements administratifs et les politiques et pratiques de gouvernance de la Fondation fassent régulièrement l'objet d'un examen. Il lui appartient aussi de se charger du recrutement, de la formation et de l'évaluation des membres individuels et de l'ensemble du CA.

Président : Ronald W. Robertson

Judith Maxwell

* passage au Comité de vérification en 2007

Les états financiers abrégés

ÉTAT ABRÉGÉ DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DES FONDS exercice se terminant le 31 décembre (en milliers de dollars)

	2007	2006
Revenus		
Dons	5 383 \$	9 810 \$
Revenu (perte) de placement - fonds de dotation	(1 135)	10 180
Autres revenus	348	291
	4 596	20 281
Dépenses		
Subventions et programmes	5 426	5 176
Frais de placement - fonds de dotation	288	192
Frais d'exploitation	1 507	1 310
	7 221	6 678
Excédent des revenus sur les dépenses	(2 625)	13 603
Solde des fonds , en début d'exercice	94 362	80 759
Solde des fonds , en fin d'exercice	91 737 \$	94 362 \$

BILAN ABRÉGÉ au 31 décembre (en milliers de dollars)

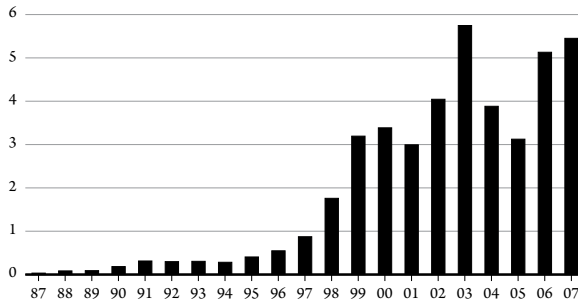
	2007	2006
Actif		
Encaisse, débiteurs et dépôts à court terme	738 \$	641 \$
Placements	91 970	95 023
Biens immobiliers	300	300
Immobilisations corporelles	28	25
	93 036 \$	95 989 \$
Passif et solde des fonds		
Passif		
Subventions et charges à payer	714 \$	1 053 \$
Fonds de dotation d'organisme	585	574
	1 299	1 627
Solde des fonds		
Fonds de dotation		
Capital d'apport	81 259	76 823
Bénéfices non répartis	4 017	10 444
Fonds pour distribution aux fins de bienfaisance	6 115	6 758
Fonds d'exploitation	346	337
	91 737	94 362
	93 036 \$	95 989 \$

L'année en bref

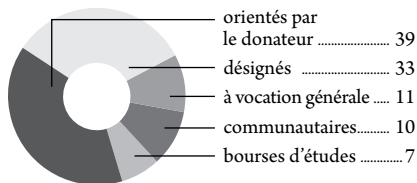
POINTS SAILLANTS

Nombre de nouveaux fonds	53
Montant total des subventions	5 383 000 \$
Montant total des subventions et déboursements	5 426 000 \$
Nombre d'organismes de bienfaisance subventionnés	471

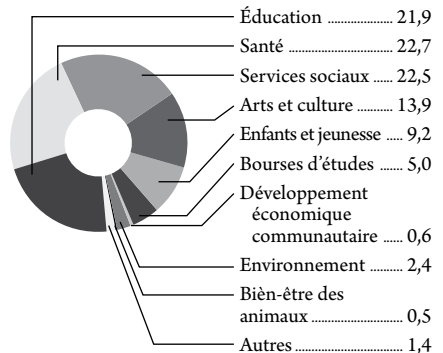
MONTANT CUMULATIF DES SUBVENTIONS ANNUELLES, 1987 – 2007 (en millions \$)



NOMBRE DE NOUVEAUX FONDS PAR TYPE DE FONDS (% du total)



SUBVENTIONS EN 2007 PAR DOMAINE (% du total)



Les donateurs généreux aux frais d'exploitation et aux projets spéciaux

LA Fondation communautaire d'Ottawa s'emploie à minimiser le plus possible ses frais d'exploitation. À l'heure actuelle, ces frais sont de l'ordre de 1,4 % de notre actif total. Notre principale source de financement : les frais de gestion de nos fonds.

Nous sommes reconnaissants à nos donateurs qui ont fait des dons au Fonds de la Fondation communautaire, un fonds de dotation dont le produit est affecté à nos opérations. C'est grâce à ces revenus, et aux contributions annuelles à nos opérations, qu'il nous est possible de minimiser nos frais de service et d'assurer, à long terme, notre stabilité et notre soutien à la collectivité.

Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui ont contribué soit de l'argent, soit du temps ou des services à la Fondation.

Acacia Consulting	Janet Eastman
Baxter Family Fund	Foil Media
Bénévoles Canada	Fondation Trillium de l'Ontario
Bibliothèque et Archives Canada	Fondations communautaires du Canada
BMO Nesbitt Burns	Joanne Glaser, Cornerstones Management Solutions Limited
Ted Burnett	Gowling Lafleur Henderson LLP
Canyon Foundation	Peter Hero
Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies	Millrace Glassworks
David Chescoe	Alex Munter
Matthew Claydon	The Ottawa Citizen
Trevor Clost	Parable Communications
Collins Barrow Ottawa LLP	Bob Richer, CAPCORP
Communications Granger	Rogers Ottawa
Usha Tamba Dhar	Thyme & Again Creative Catering
Ann Diamond	Kelli Toner
Diligens Inc.	Lynne Toupin
Peter Doherty	Zoran Vranjkovic
Doherty & Associates Ltd.	

La famille des fondateurs

NOS plus chaleureux remerciements aux donateurs dont la contribution, aux débuts de la Fondation communautaire, a permis d'atteindre notre objectif initial de 5 millions de dollars. Quiconque a contribué 5 000 \$ ou plus à la Fondation fait dorénavant partie à tout jamais de la famille des fondateurs. Les personnes dont les noms sont inscrits en caractères gras comptent parmi les membres ou conseillers du Conseil d'administration fondateur.

LES MÉCÈNES FONDATEURS

(100 000 \$ OU PLUS)

Donateurs anonymes

Bal de bienfaisance de l'Université

Carleton

Evelyn et Herbert Balls

The Belvedere Memorial

Agnes Benidickson

Brian Bockstael

Sybil Anne Brake

John E. (Ian) Danby

Paul et Adelle Deacon

John et Jean Doherty

Morleen et Peter Doherty

Donna et Gary DuBreuil

Alexander « Mac » Ervin

O. J. Firestone

Elaine Forbes

Shirley E. Greenberg

Kenneth Guarisco

Jane et **Jim Hamilton**

Irwin Haskett

Joan et **Gordon Henderson**

Margaret E. Hill

Wilhelmina Kellam

Bernard et Rose-Marie Langill

Peter Laverdière

D' Lorne E. MacLachlan

Donald et **Joy McClaren**

Michener Awards Foundation

Minto Foundation Inc.

Michael J. Nichol

Mary Rose O'Keefe

Ottawa Association for the Blind

Ottawa Citizen

Robin A. Ritchie

Otto Scheffer

John M. Scott

SOS - Children's Villages Canada

Betty et Ralph A. Sparham

Sally Swenson

Edwin et Dorothy Swimmings

Maximilian et Fleurette Ullyett

United Way/Centraide Ottawa-

Carleton

LES BIENFAITEURS FONDATEURS

(DE 25 000 \$ À 100 000 \$)

Donateurs anonymes

Ernest et Mary Assaly

Cynthia Baxter

John C. Burrows

City of Ottawa Charitable Foundation

Sylvain Cloutier Fonds commémoratif

Société canadienne des postes

Iris Craig

Ann F. Crain

Marc Denhez

Andrew Doyle

James Robin Findlay

E. Richard Fisher

Fonds pour l'avenir

Galerie d'art d'Ottawa

Margaret et **Alastair Gamble**

Harriet et Walter M. Guance

E. Suzanne Halpenny

Mary Vincent Hill Memorial

Bernice Keenleyside

John L. Kelly

William T. Kennedy

Gile E. LaBine

Allan H. Le Neveu

Gordon J. McCay

James A. Millar

Jean Mooney

Mariette Nadon

Mary et **Wesley Nicol**

Peter Ool

Ottawa Handicapped Association

Bernard Ouellet

Charles-Eugène Ouellet

Jean C. Paradis

Carrol Simpson

Frederick Sirotek

Muriel et Harold Taggart

Women's Business Network

LES DONATEURS FONDATEURS

(DE 5 000 \$ À 25 000 \$)

Patricia Addelman

Bert Beaulieu

Sénateur W. M. Benidickson

Beth Bertram

V. H. Beutenmiller

Gail Brown

John J. Bull

Hazel et Edwin R. G. Burgess

Elinore et **Vince Calzonetti**

Douglas et Karen Cameron

Neta F. Clarke

Canada Trust Co.

Canada-U.S. Fulbright Program

Commission des services policiers

d'Ottawa

Suzanne Cornforth

Coughlin & Associés Limitée

John Crow

James et Norma Davies

Rob Dempster

Catherine Di Ianni

Helen et Arnold Earl

Elaine Garfinkel

Greenhaven Foundation

Jerry Grey

William Grossman

Grete (Marguerite) Hale

Jacquelin Holzman

Jean Huckabone

Barbara Ingram

IODE - Lord Dundonald Chapter

KEY Radio Limited Ottawa

Valerie Knowles

Donald et Dolores Langill

David et Joyce Loeb

Mary Louise Lynch

Macdonald Club

Mary E. Macdonald, C.M.

Meiz M. Majdoub

Leanora D. McCarney

Dr Rebecca McDermott

Barbara et Glenn McInnes

Peter Middleton et Wanda Hoe

Mervin Mirsky

Gerard Myers

George Nelms

John H. Nelms

Raymond J. Ostiguy

Ottawa PC Users Group

Ottawa Senators

Roberta Pollock

G. Edward Reed

Rotary Club of Ottawa

Muriel Scott

Dave Smith

Doris M. Smith

Ruth et Hyman Soloway

Soloway, Wright, Victor

Bill Thornton

Jane Thornton

John Alban Trainor

Dr F. R. Wake

R. Howard Webster Foundation

West End Achievers

John et Shirley Westeinde

Margaret P. Wetzel

George et Delphin White

FONDATION COMMUNAUTAIRE D'OTTAWA

Rapport annuel 2007

FONDATION COMMUNAUTAIRE D'OTTAWA

75, rue Albert, bureau 301
Ottawa, (Ontario) K1P 5E7
Canada

Tél. : 613-236-1616
Télec. : 613-236-1621
Courriel : info@cfo-fco.ca

www.cfo-fco.ca

Numéro d'enregistrement d'organisme de bienfaisance : 11922 7981 RR 0001

Also available in English.



For good...forever Le bien...toujours